BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

ARTS

Histoire des arts

Partie écrite

ÉPREUVE DU MARDI 16 JUIN 2026

Durée de l'épreuve : **3 heures 30**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traite au choix 1 sujet parmi les 3 sujets proposés.
Il indique sur sa copie le sujet choisi.

SUJET 1

Composition sur documents

Pourquoi les restaurations réalisées par Eugène Viollet-le-Duc sont-elles source de débats et de polémiques depuis le XIXe siècle ?
Votre réponse s'appuiera sur tous les documents fournis ainsi que sur vos connaissances personnelles.

Document 1

Eugène VIOLLET-LE-DUC (1814-1879), « Restauration », *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, B. Bance Éditeur, 1858, tome VIII, p. 14-34.

Document 2

Eugène VIOLLET-LE-DUC (1814-1879), plan de l'élévation de la façade ouest de la Cité de Carcassonne, état projeté et état actuel, 1853, aquarelle et encre de Chine, 63 x 99 cm, Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, Charenton-le-Pont.

Document 3

Eugène VIOLLET-LE-DUC (1814-1879), *Château de Pierrefonds,* vue actuelle du salon de réception de l'Empereur (1865).

Document 4

Anatole FRANCE (1844-1924), *Pierre Nozière,* « Promenades de Pierre Nozière en France », Livre troisième, chapitre I « Pierrefonds »*,* Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1899, p. 177.

Document 5

Charles MARVILLE (1813-1879), *Flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris*, vers 1867, photographie, épreuve sur papier albuminé, 49 x 37 cm, Paris, Musée d'Orsay.

Document 1
(Sujet 1)

Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.

Document 2
(Sujet 1)

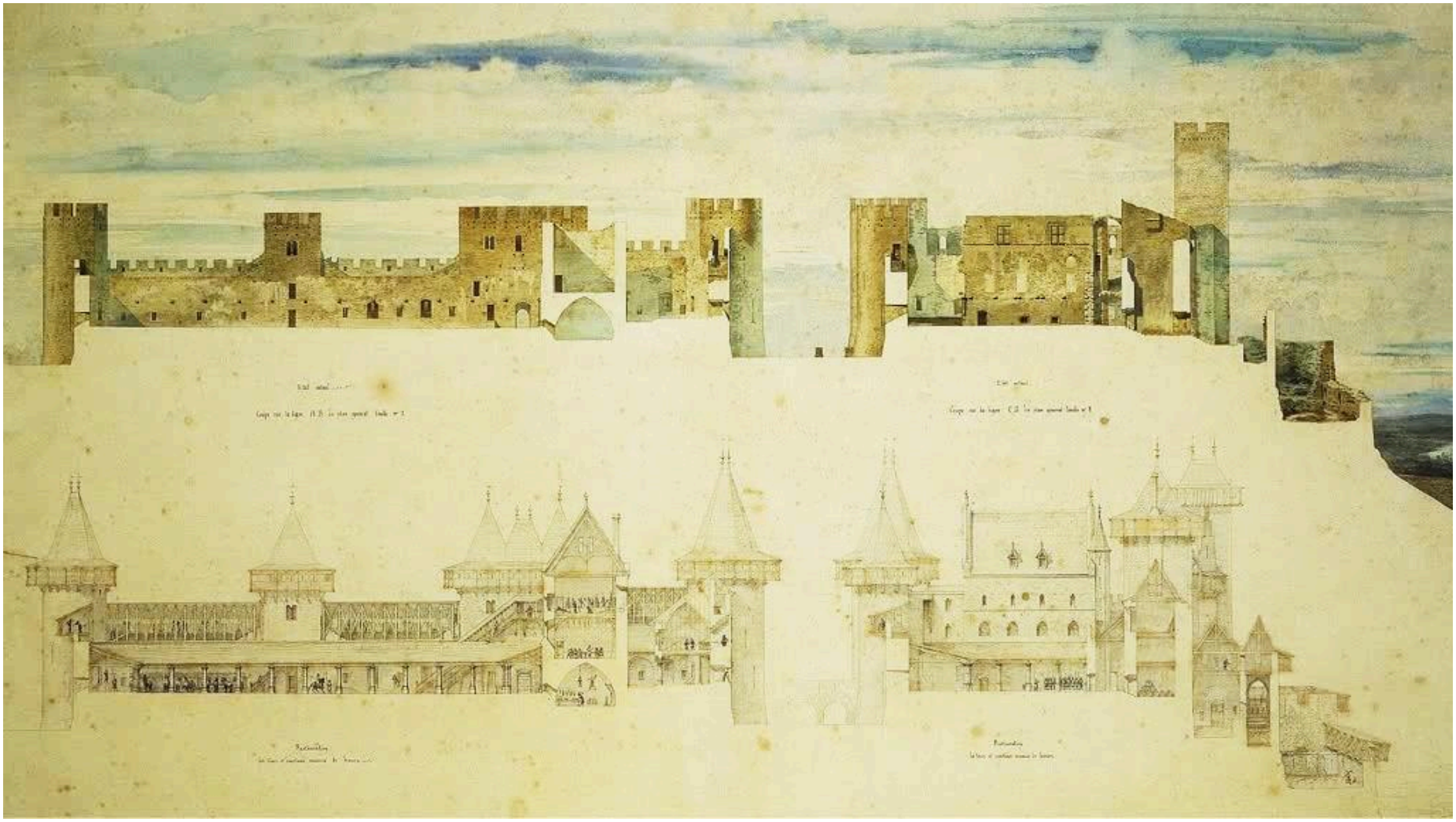

Document 3
(Sujet 1)



Document 4
(Sujet 1)

Vraiment il y a trop de pierres neuves à Pierrefonds. Je suis persuadé que la restauration entreprise en 1858 par Viollet-le-Duc et terminée sur ses plans, est suffisamment étudiée. Je suis persuadé que le donjon, le château et toutes les défenses extérieures ont repris leur aspect primitif. Mais enfin les vieilles pierres, les vieux témoins, ne sont plus là, et ce n'est plus le château de Louis d'Orléans ; c'est la représentation en relief et de grandeur naturelle de ce manoir. Et l'on a détruit des ruines, ce qui est une manière de vandalisme.

Document 5
(Sujet 1)



SUJET 2

Dissertation

S’affirmer femme artiste.

SUJET 3

Dissertation

Comment Paris devient-il la capitale des avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle ?